

Zeitschrift: Revue économique Suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 77 (1997)
Heft: 1

Artikel: Le prix de la paix : le déclin des dépenses militaires dans les régions
Autor: Dubarle, Patrick / Saint-Martin, Jacques de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889285>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le prix de la paix



**Patrick
Dubarle,**

*Chef du
Programme du
Développement
Régional, Service
du
Développement
Territorial, OCDE,
Paris*


**Jacques
de Saint-Martin,**

*Consultant, en
collaboration avec
l'Institut du
développement
régional et de
l'espace européen*

LE DÉCLIN DES DÉPENSES MILITAIRES DANS LES RÉGIONS

Extraits de l'article paru dans l'Observateur de l'OCDE, n° 200, juin-juillet 1996, qui s'inspire lui-même d'une étude de l'OCDE : « Reconversion des activités liées à la défense : pour une démarche micro-économique ».

« La paix inquiète la Bretagne », voilà comment un journal résumait le paradoxe auquel sont confrontées les régions de la plupart des grands pays industriels face à la réduction des dépenses militaires. Fin de la guerre froide, modification de la nature des conflits, chute du mur de Berlin... les mesures de désarmement s'amplifient. Elles ont déjà des conséquences importantes.



Plateau d'Albion, Haute-Provence, introduction d'un lanceur dans un silo. La fermeture de cette base militaire est prévue pour 1998.

Après les crises du charbon, de la sidérurgie et du textile, la « crise du militaire » a déjà frappé ou risque de frapper certains territoires dans l'Union européenne et en Amérique du Nord. Les armées ont à faire face depuis quelques années à des réductions d'effectifs et les installations militaires cessant leurs activités ne sont plus des exceptions. Aux Etats-Unis par exemple, des réductions d'effectifs se sont produites dès les années 60 (100 bases militaires ont été fermées entre 1960 et 1988).

En plus, les entreprises de défense confrontées à des réductions de commandes tendent à redéployer leurs forces et à concentrer leurs usines dans un nombre de sites plus limité. Elles cherchent certes à développer leurs exportations, mais doivent affronter une concurrence grandissante sur les marchés tiers dans des pays souvent déjà fortement équipés.

Les optimistes misent à terme sur de nombreuses retombées positives de la réduction des dépenses militaires : affectation à d'autres usages de masses financières considérables, réorientation vers de nouvelles applications civiles des efforts de R-D, satisfaction de besoins émergents des populations par l'utilisation des compétences, des installations et des matériels rendus disponibles... D'après le BICC (Bonn International Center for Conversion), les « dividendes de la paix » (montant global des économies réalisées) seraient de l'ordre de 3.200 milliards de dollars pour la période 1987-2000. Il n'en demeure pas moins qu'à court terme, les sites et les régions touchés vont surtout en ressentir les conséquences négatives (suppressions d'emplois, réduction des rentrées fiscales et déséquilibres économiques notamment).

Les « dividendes de la paix » (montant global des économies réalisées) seraient de l'ordre de 3.200 milliards de dollars pour la période 1987-2000.

► Trouver une alternative à l'économie de défense

Confrontés à cette conversion du complexe militaro-industriel, les différents gouvernements ainsi que l'Union européenne ont mis en place des dispositifs spécifiques. Leur installation a été progressive car, si les apprentissages ont été réalisés sur le tas en un temps très court, les éléments de doctrine et de méthode ne se sont dessinés que petit à petit.

A l'échelon local, les interventions ont été, et continuent à être, guidées par un certain nombre de préoccupations essentielles : inscrire les démarches de reconversion d'un territoire dans une stratégie globale de développement local, étayée si nécessaire par des études socio-économiques ; mobiliser autour de l'élaboration des projets et de leur réalisation, les acteurs locaux concernés ; tenir compte de la politique nationale et régionale d'aménagement du territoire.

A l'échelon central, la répartition des principaux rôles varie selon les pays. Les ministères de la défense restent néanmoins un peu partout l'élément moteur dans les processus de décision en amont (réductions d'effectifs, fermetures de bases militaires...). En revanche, la responsabilité des mesures de reconversion prises en aval est en général assurée par d'autres ministères (commerce, industrie, affaires économiques).

Malgré certaines différences dans les dispositifs institutionnels et l'hétérogénéité des efforts financiers consentis, de nombreuses convergences apparaissent dès lors qu'il s'agit de traiter les problèmes au niveau territorial. Convergences d'ailleurs renforcées en Europe par la mise en œuvre du programme KONVER qui vise à favoriser une alternative à l'économie de

KONVER A quoi ça sert ?

© SIRPA/ECP Amée. Intérieur d'un char AMX Leclerc



Les aides KONVER de la Commission européenne concernent des projets de reconversion permettant notamment

- d'accélérer la diversification des activités locales pour diminuer la dépendance face à la défense ;
- d'encourager le développement d'entreprises viables et innovantes ;
- de mettre en œuvre une approche intégrée de la reconversion ;
- de mobiliser des fonds en provenance d'autres sources ;
- de justifier une forte concertation entre instances locales concernées

Les sommes ainsi débloquées peuvent être appréciables : le Royaume-Uni a par exemple reçu 100 millions d'écus dans le cadre de KONVER II.

défense, via un appui technique aux entreprises civiles et notamment aux PME, des initiatives de réhabilitation des sites militaires, la promotion du tourisme et des actions de formation des salariés en reconversion.

► Renforcer l'implication des autorités locales

Quelle que soit l'efficacité des dispositifs centraux, les gouvernements portent maintenant plus d'attention aux approches de type micro-économique, autrement dit celles visant à renforcer l'implication des autorités locales. Il y a plusieurs raisons à cela :

► la vision macro-économique ou même l'observation régio-





nale masque les situations réelles de certains bassins d'emploi fortement atteints ;

▶ **les mesures prises à l'échelon national** sont souvent brutales, mal préparées et peuvent avoir, dans certains cas, des impacts très importants sur les territoires ;

▶ **les initiatives décentralisées** par leur ancrage spatial sont

ECOSSE

Transferts de savoir-faire

En Ecosse, un grand nombre d'emplois dépendent directement de décisions budgétaires liées à la défense. Dans le contexte des réductions envisagées, l'Institute of Technology Management de l'Université Heriot-Watt d'Edinburgh (ITM) s'est vu confier l'animation d'un programme bénéficiant d'un financement Science and Technology for Regional Innovation and Development in Europe (STRIDE)¹.

Ce programme a consisté à sélectionner un certain nombre de cadres issus de grandes entreprises liées à la défense et à les faire bénéficier d'une formation de six semaines. Au terme de celle-ci, une mission de consultants auprès de certaines petites et moyennes industries (PMI) leur a été confiée. Pendant toute la durée de la mission, ils ont pu recourir aux compétences de spécialistes de l'ITM. Le budget total consacré à cette opération a été de l'ordre de 390.000 francs (fonds communautaires 50 % ; instances locales ou régionales 35 % ; PMI bénéficiaires 15 %).

En deux ans, une trentaine d'entreprises a ainsi reçu un important apport de matière grise pour un coût modique : environ 21.000 francs pour un cadre de haut niveau durant vingt semaines. Selon les premières estimations, 90 emplois ont été créés et 120 sauvegardés ; 150 nouveaux emplois devraient être créés.

¹ Le programme communautaire STRIDE (1991-94) a pour but de renforcer les capacités de recherche et d'innovation dans les régions objectif 1 (régions en retard) et 2 (régions affectées par le déclin industriel).

TEXAS

Le camp d'entraînement de Fort Wolters



En 1971, l'armée américaine annonce la fermeture de sa plus importante base d'entraînement d'hélicoptères de Fort Wolters, à proximité de la petite ville de Mineral Wells (19.000 habitants) dans le Texas. A cette époque, les effectifs de la base sont de 9.000 militaires, 700 employés de l'armée et 1.200 civils.

Confrontés à un sombre avenir, les élus de Mineral Wells et de deux comtés mettent en place un comité de conversion regroupant des représentants de trente communes. Des négociations sont engagées avec l'armée qui avait jusque-là prévu de conserver les installations comme domaine d'Etat.

L'armée ayant accepté d'envisager la cession du site aux instances locales, restait à apprécier les enjeux, les obstacles et les étapes à franchir. La première étude sur les possibilités de réaffectation de l'ensemble immobilier de la base (subventionnée par deux ministères fédéraux à hauteur de 45.000 dollars) débouche sur une esquisse proposant d'affecter locaux et terrains à plusieurs usages (zone industrielle, complexe éducatif, aéroport, logements à prix modiques, base de loisirs). Une étude plus approfondie est également financée par des fonds fédéraux à hauteur de 470.000 dollars.

Faute de ressources financières suffisantes, les autorités locales obtiennent que le ministère de la défense loue des locaux à des industriels intéressés et affecte le montant des loyers (90.000 dollars par an) au fonctionnement d'un service municipal de gestion.

En 1976, les fonctions de planification, de gestion et de promotion du site sont transférées à un organisme à but non lucratif : la Mineral Wells Industrial Foundation.

Pour financer l'obstacle de trouver les fonds nécessaires à l'achat des installations, les acteurs locaux proposent une solution innovante : les terrains et immeubles restés vacants demeurent propriété de l'Etat, leur entretien incombant à la collectivité locale ; dès qu'un acheteur se présente pour s'implanter, la commune achète la superficie nécessaire et la revend à l'acquéreur privé.

Les résultats sont probants :

- ▶ emplois créés sur la zone industrielle : 650 en 1980 ; 2.600 en 1989 ;
- ▶ plusieurs établissements d'enseignement accueillant 500 élèves ;
- ▶ création d'un State Park de 2.200 hectares (cofinancé) ;
- ▶ autres réalisations : maison des jeunes, locaux pour services sociaux, activités de loisirs (piscine, tennis, etc.).

plus à même de permettre aux entreprises liées à la défense de surmonter le « choc culturel » qu'elles subissent dès lors qu'elles sont contraintes de chercher des débouchés civils à leurs activités.

Pour analyser la situation et mettre sur pied les plans de redéploiement global appropriés, il est nécessaire que les responsables des instances territoriales disposent d'outils adaptés. Ces outils et méthodes de réflexion stratégiques existent, tels par exemple la « banque de réalisations » qui permet de prendre connaissance des expériences d'autres sites (voir en encadré deux exemples de reconver-

sion : celui du camp d'entraînement de Fort Wolters (Texas) et, pour ce qui est du transfert de savoir-faire, celui de l'Ecosse).

Même si elle présente des spécificités évidentes, la restructuration du domaine de la défense n'est pas fondamentalement différente de celle qui affecte d'autres secteurs de l'économie. Comme dans ces secteurs, le réaménagement de l'offre porte en lui-même des risques de déstabilisation de certaines économies locales. Pour écarter ces risques, les collectivités doivent faire preuve de rigueur et d'imagination pour se saisir des opportunités qui s'offrent.

